

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

^

Circonscription de Belleville

PROCES-VERBAL N° 3 du CONSEIL D'ECOLE

| | |
|----------------|--|
| ECOLE | Ecole Primaire Rue des écoles 69 220 LANCIE |
| Date | 9 juin 2026 |
| Commune | LANCIE |

| Participants | nom, fonction |
|---|----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">- Mme Copéret Béatrice, directrice- Mmes Buisson, Plasse, Roborel, Roinjard et Zerbib, enseignantes- Mme Raynaud, adjointe aux affaires scolaires- Mme Geny de Flammerecourt, conseillère municipale- Mme Couturier, déléguée des parents d'élèves- Mmes Margerand et Deso, suppléantes déléguées des parents d'élèves <p><i>Excusé : M. Bessières (IEN)</i></p> | |
| Ordre du jour | |
| Début du conseil : 19H00 | |
| Fin du conseil : 21H00 | |

Rédaction du procès- verbal

Désignation secrétaire de séance : Mme Buisson

Ordre du jour

Validation du procès-verbal du conseil précédent

1. Fonctionnement de l'école
 - a. Préparation rentrée scolaire 2026 2027
 - b. Travaux
2. Hygiène et sécurité
3. Actions pédagogiques
 - a. Bilan du projet d'école
 - b. Sorties scolaires
4. Périscolaire

Le procès-verbal du dernier conseil est validé.

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

1/ Fonctionnement de l'école

1.1.1 / Préparatif année scolaire 2026-2027

Effectifs prévisionnels : 122 élèves répartis en 5 classes

| Répartition envisagée pour la rentrée 2026 | | | | | |
|--|-------|-------|--------|-----------|---------|
| | PS MS | MS GS | CP CE1 | CE1CE2CM1 | CM1 CM2 |
| TPS | | | | | |
| PS | 7 | | | | |
| MS | 18 | 6 | | | |
| GS | | 16 | | | |
| CP | | | 13 | | |
| CE1 | | | 10 | 5 | |
| CE2 | | | | 13 | |
| CM1 | | | | 6 | 10 |
| CM2 | | | | | 18 |
| ULIS | | | | | |
| | 25 | 22 | 23 | 24 | 28 |

Les effectifs annoncés sont aléatoires du fait d'appels téléphoniques concernant de nouvelles inscriptions, de demandes de radiation. Un point sera réalisé début juillet en espérant avoir en notre possession toutes les informations concernant des inscriptions ou radiations pour la rentrée

L'organisation des décloisonnements au sein de l'école sera la suivante :

- Les élèves de Moyenne Section de la classe des MS/GS iront se reposer dans la classe des PS MS en début d'après-midi
- L'enseignante des MS/GS accueillera les CP pour un décloisonnement de 13H30 à 15H00.
- L'enseignante des CP CE1 prendra une partie des GS dans sa classe de 14H à 15H.
- Les CE1 de la classe des CE1 CE2 CM1 se rendront dans la classe des CP CE1 l'après-midi de 13H30 à 15H.

Comme cette année, les enfants de PS et MS seront emmenés dès 13 heures, après le repas dans la salle de sieste. Ainsi, les élèves qui arriveront entre 13H20 et 13H30 entreront dans une salle de sieste déjà calme pour privilégier le repos immédiat.

Une réunion d'information pour les parents des futurs élèves de petite Section se tiendra le vendredi 19 juin à 17h00. Les enfants pourront accompagner leurs parents et découvrir leur environnement futur.

Il est important de rappeler que les demandes de dérogation pour venir à l'école de Lancié doivent être visées par la directrice de l'école afin d'avoir une vision claire des effectifs attendus.

L'équipe enseignante reste stable cette année. Les enseignant(e)s qui seront positionnés sur les quarts de temps ne sont pas encore connu(e)s.

L'activité piscine est reconduite pour l'an prochain sur une période plus courte du fait de la fermeture de la piscine de Belleville. Les enfants de GS CP CE1 iront à la piscine du jeudi 19 novembre au jeudi 21 janvier 2027 inclus. Pour les années 2027-2028 et 2028-2029, une convention a été signée

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

avec la piscine de Mâcon. Elle concerne les CP CE1. Les modalités nous seront communiquées ultérieurement.

1.1.2 / Accompagnement des élèves à besoin

La situation concernant les élèves à besoin n'a pas évolué depuis le précédent conseil d'école malgré les demandes auprès des services concernés. La MDPH a notifié 44 heures individualisées et quelques heures mutualisées, l'école de Lancié ne bénéficie que de la présence de 2 Aesh à hauteur de 12 heures chacune, soit 24 heures.

1.2/ Travaux et aménagements divers

Les travaux du réaménagement de la cantine et de la classe de Mme Plasse sont terminés depuis avril 2026. Il reste quelques points à finaliser (peinture aimantée, eau, étagère). L'écran du vidéo projecteur de la classe de Mme Plasse est voilé ce qui ne permet pas une image nette sur l'écran. La mairie va se rapprocher de la société Isinet afin de trouver une solution.

Mme Plasse apprécie l'esthétique, la luminosité et l'aménagement de la classe.

Les travaux de la classe de Mme Roborel sont en cours, ils devraient prendre fin pendant l'été ; Deux toilettes seront installées pour les enfants dans le couloir adjacent à la classe. La peinture aimantée est également prévue pour cette classe. Le déménagement de cette dernière classe aura lieu sur les vacances d'été et la garderie retrouvera ses locaux.

Concernant les problèmes de la chaleur dans les classes à l'étage, des ventilateurs plafonniers ont été installés dans les deux classes à l'étage et dans le bureau de la direction. Lors des fortes chaleurs de fin mai, l'air des nouveaux ventilateurs n'était pas perceptible. Les enseignantes ont donc remis les anciens ventilateurs. Une étude est en cours pour des rafraichisseurs d'air des classes à l'étage. Des solutions devront être trouvées en vue des périodes de chaleur de plus en plus importantes.

Le changement de portail de la cour élémentaire est envisagé afin de mieux sécuriser les entrées et sorties de l'école.

Travaux futurs de la maternelle

Le début de travaux serait prévu pour juillet 2027. Un agrandissement du dortoir est envisagé mais pas forcément de la classe. Il est prévu que les élèves restent dans le bâtiment pendant la durée des travaux. Le phasage et l'ampleur des travaux doivent être définis pour prendre une décision. D'autres solutions seront envisagées si la sécurité n'est pas assurée.

Travaux d'aménagement à prévoir :

Les murs pour les classes à l'étage nécessiteraient un rafraichissement dans les années à venir, la pose d'une peinture aimantée pourrait faciliter les affichages.

Divers

Les poignées des trottinettes de la maternelle vont être changées.

Un renouvellement de 30 chaises est prévu afin de remplacer les chaises vétustes.

Deux bancs adultes pour l'extérieur seront amenés à l'école (dont un, côté maternelle).

Un devis pour un bac à sable sur pied a été demandé mais les prix sont démesurés. Une autre solution est envisagée (jardinières, ...)

Des crochets pour accrocher les cartables seront posés sur l'ensemble des bureaux en élémentaire.

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Le bac de rangement dans la cour élémentaire est usagé, il faudrait envisager de le changer.

Une signalétique indiquant qu'il n'est pas possible de fumer aux abords de l'école va être installée par la mairie.

1.3 / Vote électronique ?

- Depuis 2023, il est possible de voter en ligne, lors des élections des parents d'élèves depuis un ordinateur, une tablette, un smartphone.

Décret no 2023-805 du 21 août 2023 relatif au vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

*Art. 1er. – L'article R. 421-30 du code de l'éducation est ainsi modifié : 1o Le sixième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes : « Le matériel de vote est envoyé aux électeurs six jours au moins avant la date du scrutin. Le vote a lieu à l'urne et par correspondance, ainsi que, pour les représentants des parents d'élèves, par voie électronique. Pour ces derniers, le vote peut avoir lieu soit par correspondance, **soit par voie électronique**, sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration. Les votes sont personnels et secrets. » ; 2o Après le sixième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Les conditions du vote par correspondance et par voie électronique sont définies par arrêté du ministre chargé de l'éducation dans le respect de la protection des données personnelles et des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, la sincérité des opérations électorales et la surveillance effective du vote. »*

Dans l'éventualité de la mise en place du vote électronique, sous couvert de l'autorisation du DASEN, je souhaite solliciter l'avis du conseil d'école et soumettre cette proposition au vote. La proposition du vote électronique est acceptée à l'unanimité (sous réserve de validité).

2/ Hygiène et sécurité

Le dispositif alarme attentat intrusion devrait être installé dans le bâtiment élémentaire et la garderie.

3/ Actions pédagogiques

3.1/ Projets

3.1.1 Rappel sur le projet d'école

Axe 1 : Renforcer la maîtrise de la langue

Développement des lectures en rallye lecture afin que les élèves aient un large panel de choix de lecture (documentaires de sciences, historiques, de géographie), romans ... L'évaluation par le nombre de documents validés en lecture est positive. L'augmentation du budget par classe accordé par la mairie permet, entre autres, d'alimenter la bibliothèque des classes.

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

ATOLE est un programme d'éducation à l'attention. Il donne aux élèves des outils concrets pour mieux se concentrer et apprendre efficacement. Le programme répond aux enjeux actuels liés à la surcharge attentionnelle, aux écrans et sollicitations numériques et aux difficultés de concentration des élèves.

Cette année était une année de mise en place, les enseignantes ont travaillé sur une progression tout au long de leur scolarité à l'école de Lancié.

Pour les maternelles, le choix s'est porté sur la méthode INEMO qui est une approche éducative issue des neurosciences qui aide à comprendre comment les émotions fonctionnent dans le cerveau et à développer des compétences pour mieux les gérer, afin de favoriser les apprentissages et le bien-être à l'école.

Axe 2 : Devenir un éco-citoyen

Les élèves des classes à partir des élèves de moyenne section ont suivi le programme éducatif EcoPousse qui sensibilise les élèves à la transition écologique et les encourage à adopter et diffuser des comportements économes en énergie, à l'école comme à la maison. Les interventions ont porté sur les gestes pour préserver la planète et une alimentation responsable.

Axe 3 : Dans le cadre du parcours santé : mieux habiter

Toutes les classes ont travaillé sur la sécurité routière :

- Des panneaux d'information réalisés par les classes de CP CE1 et CE2 CM1 ont été installés à l'entrée de l'école.
- Un quiz destiné aux élèves a été élaboré par la classe de CM1 CM2 ; Des élèves de cette classe se chargeront de faire passer ce quiz aux autres classes élémentaires.
- Les classes de maternelle organiseront un parcours dans la cour de la maternelle.

3.1.2 Les Projets de l'année :

Projet « Ecole et cinéma » Tous les enfants de l'école ont pu bénéficier de ce projet, les dernières séances ont eu lieu en mai.

Cycle 1 : Un peu d'imagination - la baleine et l'escargote – le grand dehors

Cycle 2 : Capitaines – Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary – Le magicien d'Oz

Cycle 3 : Jason et les argonautes – le peuple loup – Paï : l'élue d'un peuple nouveau

Les frais de transport sont pris en charge par la CCSB et le prix de la séance est financé par le Sou des écoles.

3.1.3 Sorties classes

Les sorties annoncées lors du 2^e conseil d'école se sont bien déroulées, les enseignantes remercient le Sou des écoles pour toute son implication afin de permettre aux enfants de réaliser ces sorties.

L'implication de tous dans les actions du Sou des écoles est essentielle, notamment à travers le bénévolat lors des manifestations. En effet, cette association finance l'ensemble des sorties

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

scolaires, les cadeaux de Noël ainsi que les activités et projets supplémentaires organisés pour les élèves.

3.1.4 Activités de fin d'année

- Concert des enfants le 26 juin 2024 à 19 heures à l'espace Capella.
- Kermesse le 3 juillet après-midi dans la cour du primaire. **Le Sou des écoles fait un appel aux volontaires pour aider à la tenue des divers ateliers. Sans votre aide, cette manifestation ne pourra pas avoir lieu.**

4/ Périscolaire

Les enfants ont réintégré le bâtiment de la cantine scolaire, où des panneaux ont été installés afin de réduire le niveau sonore.

Les élèves de grande section et de CP restent dans la cour de maternelle jusqu'à 13h20 afin de limiter le nombre d'élèves dans la cour de l'élémentaire.

Un contrôle d'hygiène inopiné de la cantine a été réalisé le 22 mai, le niveau est de 3 sur 4. Le retour est satisfaisant.

Il est rappelé que lors d'un problème de comportement ou de manque de respect, conformément au règlement intérieur des services périscolaires de la commune de Lancié, un courrier avec un rappel du règlement est remis en mains propres aux parents dans un premier temps. En cas de récidive, il est prévu une exclusion momentanée ou définitive.

Une réunion en fin d'année scolaire sera organisée avec le personnel de la mairie intervenant à l'école afin de définir précisément les missions de chacun.

Séance levée à 20h50.

Prénom, nom du secrétaire de séance

Tiffany Buisson

Date : le 10/06/2025

Signature



Prénom, nom du directeur d'école

Béatrice Copéret

Date : le 10/06/2025

Signature

